510

Département du Nord Arrondissement de LILLE

Délibération 2017\_167

### OBJET:

## COMMISSION N°4

Création du service commun « VOIRIE »

# Présents à l'ouverture de la séance :

Titulaires présents: 47

Suppléants présents: 2

Procurations: 8

Nombre de votants : 57

# Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT

#### EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille dix-sept, le 26 juin à 19H, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à MOUCHIN, sous la présidence de M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 19 juin 2017, conformément à la loi

#### Présents:

- M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président
- M. Bernard CORTEQUISSE, 1er vice-président
- M. Eric MOMONT, 2ème vice-président
- M. Luc FOUTRY, 3ème vice-président,
- M. Bernard CHOCRAUX, 4ème vice-président
- M. Benjamin DUMORTIER, 5ème vice-président

Mme Nadège BOURGHELLE-KOS, 6ème vice-présidente

- M. Sylvain CLEMENT, 8ème vice-président
- M. Yannick LASSALLE, 9ème vice-président

M. Guy SCHRYVE, M. Jean-Claude SARAZIN, M. Philippe DELCOURT, M. Arnaud HOTTIN, M. Thierry BRIDAULT, M. Frédéric PRADALIER, M. Raymond NAMYST, M. Michel DUFERMONT, M. Bernard ROGER, M. Jean DELATTRE, M. Pascal FROMONT, M. Amaury DUFOUR, Mme Marion DUBOIS, M. Yves OLIVIER, M. Jean-Pierre FERNANDEZ, M. Marcel PROCUREUR, M. Jean-Paul FRANCKE, M. Francis MELON, M. Christian DEVAUX, M. Ludovic ROHART, M. Benoît BRILLON, Mme Marie-Christine DEGHAYE, Mme Ingrid VERON, M. Frédéric SZYMCZAK, M. Bruno RUSINEK, Mme Isabelle DRUELLE, Mme Monique NOWAZIC, M. Thierry LAZARO, M. Didier WIBAUX, Mme Marie CIETERS, M. Yves LEFEBVRE, M. Fabrice BALENT, M. Luc MONNET, M. Christian LEMAIRE, M. Alain DUCHESNE, M. Jean-Claude COLLERIE, Mme Annick MATTON, M. Jean-Luc LEFEBVRE Mme Odette FAVIER, suppléante de M. Michel DUPONT

Mme Odette FAVIER, suppleante de M. Michel DUPON I M. Jean-Luc CARTON, suppléant de M. Jean-Paul BEAREZ

#### Absents ayant donné pouvoir :

Mme Jeannette WILLOCQ, procuration à Mme Nadège BOURGHELLE KOS

Mme Joëlle DUPRIEZ, procuration à M. Christian LEMAIRE

M. Alain DUTHOIT, procuration à Mme Marion DUBOIS

M. Dominique BAILLY, procuration à M. Ludovic ROHART

M. Jean-Michel DELERIVE, procuration à M. Bruno RUSINEK

Mme Caroline MARLIERE, procuration à M. Didier WIBAUX

M. Pierre CROXO, procuration à M. Jean-Claude COLLERIE

Mme Laure LEFEUVRE, procuration à Mme Marion DUBOIS

(A partir de la délibération n°2017/119 - M. Luc MONNET, procuration à M. Francis MELON) (A partir de la délibération n°2017/166 – M. Thierry LAZARO, procuration à Mme Marie CIETERS)

### Absents:

M. Michel DUPONT remplacé par sa suppléante Mme Odette FAVIER,

M. Jean-Paul BEAREZ remplacé par son suppléant M. Jean-Luc CARTON

M. Régis BUE

Mme Marie-Hélène BACLET

A partir de la délibération n°2017/166, départ de M. Thierry BRIDAULT, Mme Marie-Christine DEGHAYE, M. Ludovic ROHART, M. Frédéric SZYMCZAK, Mme Ingrid VERON

Secrétaire de Séance : M. Amaury DUFOUR

Envoyé en préfecture le 07/07/2017 Reçu en préfecture le 07/07/2017 Affiché le ID : 059-200041960-20170626-CC\_2017\_167-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 JUIN 2017

Délibération 2017 167

# **COMMISSION N°4**

## Création du service commun d'instruction « VOIRIE »

### Le Conseil Communautaire

Vu l'article L5211-4-2 du CGCT, modifié par la loi MAPTAM du 24 janvier 2014, organisant la notion de services communs.

Considérant que désormais, en dehors des compétences transférées, un EPCI peut se doter d'un service commun pour assurer des missions fonctionnelles, en matière de gestion du personnel, de gestion administrative et financière, d'informatique, d'expertise juridique, d'expertise fonctionnelle ainsi que de l'instruction des décisions prises par les maires au nom de la commune ou de l'Etat.

Considérant l'opportunité de créer sous la forme d'un service commun géré par l'intercommunalité, un service mutualisé visant à apporter une aide d'ingénierie aux communes en matière de voirie et infrastructure.

Vu la saisine du Comité technique

Ouï l'exposé de son Président,

Après en avoir délibéré,

## DECIDE (par 52 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION sur 52 votants)

➤ De créer un service commun « VOIRIE et INFRASTRUCTURES » à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017, géré sous l'égide de la Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT.

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus. Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

h-Luc DETAVERNIER